AIX MARSEILLE UNIVERSITE

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

****

SCIENCES PO AIX

****

L'EMPIRE DU MILIEU & LA GLOBALISATION : UN JEU D'INFLUENCE CROISÉ

Note de recherche réalisée sous la direction de Raphaël LIOGIER

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Jessica BATTISTA

Année universitaire 2016-2017

TABLE DES MATIERES

L'EMPIRE DU MILIEU & LA GLOBALISATION : UN JEU D'INFLUENCE CROISÉ

INTRODUCTION **3**
I-Influence explicite de la globalisation sur la puissance chinoise **5**
A-Vers une démocratie de marché ? 5
B-Vers une économie de marché ? 7
II-Influence implicite de la puissance chinoise sur le processus de globalisation **8**
A-La subversion de l'équilibre des forces en présence 8
B-De la performance à la compétitivité 10
CONCLUSION **12**
BIBLIOGRAPHIE **13**
ANNEXE **14**

INTRODUCTION

« *Le commerce guérit des préjugés destructeurs et c'est presque une règle générale que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce, et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces*[1]». Séparée de la France de Montesquieu par plusieurs dizaines de kilomètres cette conception des lumières semble trouver pleinement écho en Chine et plus largement dans les pays dit émergents.

Le concept de pays émergent est né dans les années 1980. Ils sont définis, selon les critères établis par la banque mondiale, comme ceux dont la situation économique est en voie de développement, avec une croissance calculée selon le PIB, les nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants[2]. Cette notion de pays émergent a été mouvante et l'est encore aujourd'hui. En atteste l'appellation relative à la liste des pays inclus qui a varié, initialement BRIC pour désigner les quatre principaux pays émergents que sont le Brésil, la Russie, Inde et la Chine. Puis en 2011, cette liste prend l'appellation de BRICS avec l'ajout de l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, d'autres pays sont rentrées dans cette catégorie, dont notamment le Mexique, le Brésil, l'Argentine, le Venezuela, ect.

Il convient au préalable de définir le terme de globalisation et de le différencier de ceux qui s'en rapproche en particulier de l'internationalisation et de la mondialisation. De manière générale, on considère que « *l'internationalisation fait référence à une interrelation* », que la mondialisation « *fait référence à une interdépendance* » et que la globalisation attrait à « *une intégration*[3]». En premier lieu, au sens strict l'internationalisation s'applique au développement des échanges commerciaux de biens et de services et au sens large, elle inclut certains investissements réalisés à l'étranger et venant de l'étranger. En second lieu, la mondialisation peut se définir comme une interdépendance économique grandissante entre les parties du monde. D'après le sociologue Guy ROCHER, « la *mondialisation pourrait être définie comme l'extension à l'échelle mondiale d'enjeux qui étaient auparavant limités à des régions ou des nations* ». *In fine*, la globalisation est le fait de « *globaliser* », c'est-à-dire de percevoir quelque chose comme un tout. Autrement dit, il s'agit d'un phénomène d'intégration économique qui contribue à rendre les pays interdépendants, notamment avec une libre circulation des biens, et des services, des capitaux, des idées et de la technologie. La globalisation se traduit par un

[1] MONTESQUIEU, « *de l'esprit des lois* », Livre XX, chapitre 1 du commerce, 1748.
[2] Rapport de la Banque mondiale : pays émergents.
[3] Philippe FREMAUX, « *Internationalisation* », Alternatives Economique, Poche, n°22, janvier 2006.

effacement progressif des frontières nationales et par un accroissement des échanges de biens et de services, des mouvements de capitaux et des migrations internationales.

Aussi la globalisation a été une composante incontournable dans l'affirmation de ces pays émergent[4] sur la scène internationale et en particulier de la Chine, ancien Empire du Milieu. Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, c'est en effet un des acteurs centraux parmi ces pays émergents, et c'est la raison pour laquelle, notre étude se portera sur la Chine. Grande gagnante de la mondialisation et aujourd'hui artisane de « *nouvelles routes de la soie* », elle s'autoproclame héraut du libre-échange face à l'Amérique de Donal TRUMP « *Nous n'allons pas fermer la porte au monde mais l'ouvrir encore plus largement*[5]», avait déclaré le président chinois Xi Jinping après l'élection de Donal TRUMP. Après des tentatives avortées pour trouver une voie de développement propre et après trois décennies de réformes, la Chine s'est en effet pliée aux mécanismes de la mondialisation. Avec la chute du mur de Berlin et de l'Union soviétique, elle a retrouvé le monde extérieur[6]. Il convient dès lors d'appréhender les rapports qui se sont nouées entre la globalisation et la puissance chinoise et notamment le passage de « *l'Empire du Milieu* » à l'un des centres de la mondialisation. **Quels sont les effets de l'intégration de l'Empire du Milieu au processus de globalisation ? Autrement dit, peut-on conclure à une influence réciproque entre la puissance chinoise et la globalisation ?**

« *La Chine est au cœur de la mondialisation, la Chine tend à devenir la mondialisation, la Chine est la mondialisation*[7]». Il s'agira de partir d'un postulat selon lequel il existe un jeu d'influence croisé entre la globalisation et la puissance chinoise en tant que pays émergent, de telle sorte que d'une part la globalisation a exercé une influence explicite sur la puissance chinoise (I) et que d'autre part réciproquement cette dite puissance chinoise exerce une influence implicite sur le processus même de globalisation (II).

[4] Cf. ANNEXE 4 : le décollage des pays émergents.
[5] LE MONDE, *« La Chine s'érige en championne du libre-échange face au protectionnisme de Trump »*, rubrique international, novembre 2016.
[6] Cf. ANNEXE 1 : La Chine et la mondialisation.
[7] LE MONDE DIPLOMATIQUE, « *La Chine au cœur de la mondialisation* », septembre 2012.

I-Influence explicite de la globalisation sur la puissance chinoise

Au niveau économique, l'ascension de la Chine a été fulgurante. La globalisation a eu des influences sur la puissance avec une position centrale du marché : elle semble avoir pour effet l'instauration d'une « *économie de marché* » et d'une « *démocratie de marché* ». De surcroit, cela n'est pas étonnant dans la mesure où une croissance économique parait être l'une des conditions à l'instauration d'une démocratie réussie.

A-Vers une démocratie de marché ?

Selon certains auteurs[8], la globalisation serait le vecteur d'un système démocratique. Il semble en effet que la globalisation aurait véhiculer l'image d'un modèle sur lequel la quasi-totalité des pays se sont calqués : celui des Etats-Unis qui a exporté son modèle économique mais également sa politique sociale. Depuis 1975, le nombre de pays qui sont passés à la démocratie a quadruplé de telle sorte qu'il semblerait que globalisation et démocratie se développent en symbiose. En effet, une série d'élément converge en faveur d'une corrélation positive entre globalisation et démocratie.

Jusqu'au années 1980, il était possible de considérer que la plupart des pays en développement avaient certains traits politiques communs. En effet, ces derniers comprenaient une tendance à l'autoritarisme basé sur l'armée ou sur un parti unique, ainsi qu'à l'instabilité politique et aux conflits internes. Avec la globalisation, les différences politiques sont devenues bien plus apparentes. En effet, un certain nombre de pays émergents ont été touchés par une vague de démocratisation : cas de Taiwan de la Corée du sud, de l'Inde, de l'Indonésie, du Brésil, du Chili, du Mexique, ect… Plusieurs facteurs expliqueraient cette transition.

Tout d'abord, la réussite du processus de transition vers la démocratie s'expliquerait par la forte croissance enregistrée par beaucoup de ces pays émergents. Il est habituel d'associer la réussite du processus de transition avec un degré élevé de développement économique. En 1959, Seymour Martin LIPSET publiait un article dans lequel il examinait la relation entre le développement socio-économique et la concurrence politique[9]. Il avait également été mis en avant l'idée selon laquelle il existence un rapport causal entre la croissance économique et le

[8] Zaki LAIDI, « *Mondialisation et démocratie* », politique étrangère, 2001, volume 66, numéro 3.
[9] LIPSET S.M., « *Some Social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy* », American Political Science Review, vol. 53, 1959, p. 69-105.

processus de transition d'un régime socio-économique[10].A l'appui de la thèse qui affirme le parallélisme du développement socio-économique et de la construction d'un régime démocratique, trois arguments sont avancés : la diminution des conflits, la redistribution des ressources politiques et la diffusion de l'éducation et de la culture. L'Asie de l'Est avec la Corée du Sud et Taiwan, l'Amérique du Sud illustrent cette thèse. Le développement économique de la Sud a facilité la fin du gouvernement autoritaire.

Egalement la réussite de ces processus résulte de facteurs politiques et en particulier la tenue d'élections libres et la fin des interventions militaires. Sur la première, les pays émergents ont mis en place des élections libres en adoptant de nombreuses mesures pour que les élections des personnes au pouvoir soient transparentes. La fraude électorale a également été réduite. Les parlements d'un certain nombre de pays émergents ont adopté des législations sur le financement des partis politiques. Sur la seconde, la réussite du processus de transition dans les pays émergents est le aussi le résultat de la fin des interventions militaires. L'armée avait profité de l'instabilité politique en y installant des dictatures. Cela a notamment été le cas du Brésil qui a connu une dictature de 1964 à 1985. La transition négociée est l'aboutissement d'une « *stratégie de libéralisation graduelle prévue par les autorités militaires*[11]».

En particulier, s'agissant de la Chine, la situation est plus complexe car elle invite davantage à se demander si la démocratie peut coexister avec le parti unique. Il apparait que le développement économique, la décentralisation politique, l'influence d'internet, la montée des mouvements sociaux et la quête par la Chine d'un plus large respect international contribuent à affaiblir le régime autoritaire et le parti unique. A titre d'exemple, la mise en place d'élections directes au niveau local a permis à la montée en puissance de pratique démocratiques en Chine[12]. En effet, la direction du Parti a toléré des expériences d'élections directes à l'échelon des cantons dans les pays laissant ainsi à la population rurale une marge de manouvre pour lutter contre l'influence du Parti dans la politique locale[13]. Ce système a initialement été mis en place dans le canton de Nanchend, province du Sichuan dès le début des années 1998. Il a d'abord été adopté la méthode de recommandation et de sélection publique (gongtui gongxuan) destinée à améliorer la qualité de recrutement des cadres. Ensuite, les candidats ont été départagés par une forme d'examen proche de celle utilisée pour la sélection des fonctionnaires.

[10]Jean-Louis THIEBAULT, « D*es économies émergentes ou des marchés émergents : le développement économique avec ou sans la démocratie », Revue internationale de politique comparée*, 1/2011 (Vol. 18), p. 9-52. En ligne, page consultée le 20/12/2016, URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2011-1-page-9.htm.
[11] Ibidem.
[12] Günter SCHUBERT, « *La démocratie peut-elle coexister avec le Parti unique* ? », *Perspectives chinoises* [En ligne], 75 | janvier - février 2003, mis en ligne le 18 juillet 2006, consulté le 10 janvier 2017. URL : http://perspectiveschinoises.revues.org/56
[13] cf. ANNEXE 3 : La Chine et la démocratie.

Les candidats ont ensuite dû passer un examen de sélection devant les députés de l'assemblée populaire du bourg, les directeurs des comités villageois, ces derniers choisissant les candidats officiels par le biais d'un vote secret et ouvert. Ces élections locales se sont étendus à l'ensemble du pays sur des modalités diverses.

Cependant, certains auteurs[14] ont fait valoir le fait que la globalisation mettrait la démocratie en danger et que le pouvoir d'agir au nom du peuple s'éroderait à mesure de la perte du contrôle des flux économique et financier. Les différences d'échelle entre les décisions politiques et les décisions économiques en seraient l'une des principales raisons, il y aurait un décalage entre les décisions économiques qui se prennent à un niveau mondialisé et les décisions politiques, qui restent le plus souvent au niveau « local ».

B-Vers une économie de marché ?

La libéralisation du commerce mondial a été un vecteur de croissance pour les pays émergents. En particulier pour la Chine, qui connait un développement économique sans précédent. Le pays a effectivement réussi son décollage économique, multipliant son poids dans l'économie mondiale par 7 en 30 ans et devenant ainsi la deuxième puissance économique en terme de PIB en 2010, ainsi que le premier pays exportateur au niveau mondial[15]. Selon un rapport de l'OCDE sur la croissance mondiale, les Etats-Unis dès 2030, vont perdre leur rôle de première puissance mondiale dépassée par la Chine[16].

Par ailleurs, récemment, le 11 décembre 2016, soit près de 15 ans après son adhésion à l'OMC, la période de transition de la Chine est arrivée à son terme. A cette occasion, s'est posée la question de savoir s'il fallait accorder le statut d'économie de marché à la Chine. En effet, la période de 15 ans convenue lors de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pendant laquelle ses partenaires pouvaient la traiter comme une économie en transition, est arrivée à échéance à minuit le 11 décembre 2016[17]. Les impacts sur l'économie européenne sont majeures. En effet, le changement de méthode dans le calcul des droits antidumping va paralyser les instruments de défense commerciale de l'Union à l'égard de la Chine puisque, désormais il faudra tenir compte des seuls prix pratiqués sur le marché chinois.

[14] Jean-Claude LIS, « *La mondialisation met elle la démocratie en danger* », le Huffington post, juillet 2013.
[15] Cf. ANNEXE 2 : importations et exportations en Chine.
[16] OCDE : Etude économique de la Chine 2015.
[17] LE FIGARO, « *Près de 80 pays accordent déjà le statut d'économie de marché à la Chine », rubrique économie*, décembre 2016.

Cependant, il n'y a pas de consensus sur la question qui est au cœur de nombreuses difficultés. Si plus de 80 pays dans le monde ont reconnu le statut de marché à la Chine sans même attendre dont le Brésil, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, nombreux d'Etats s'y opposent fermement dont les Etats-Unis et la France. A Washington, on a en effet fait valoir que l'octroi du statut d'économie de marché n'était pas automatique à l'issue des 15 ans et que la date du 11 décembre ne changeait rien pour les EU : ils vont continuer à appliquer les mêmes méthodes pour déterminer si Pékin a recours à des pratiques anticoncurrentielles et le cas échéant imposer des taxes pour se protéger. L'Union européenne a quant à elle engagé une approche différente, en cherchant via un compromis juridique, une forme de troisième voie ouverte entre ouverture totale et régulation protectionniste[18]. La Commission européenne a proposé de normaliser le statut de la Chine tout en renforçant les moyens de se protéger en cas de dumping avéré.

II-Influence implicite de la puissance chinoise sur le processus de globalisation

De manière plus implicite, la globalisation a produit certains effets sur le processus même de globalisation. Cette influence accrue soulève des interrogations tant sur les conditions du processus globalisé des échanges internationaux que sur ces effets. Elle remodèle l'ordre géopolitique et économique sur une relation qui n'est plus seulement envisagée par un lien de subordination. Les pays émergents sont à la fois des partenaires et des concurrents (B) et dans leur ombre un changement qui a pris force se renforce : la lutte pour et par l'ordre économique pour l'ordre politique (A).

A-La subversion de l'équilibre des forces en présence

La globalisation a mis en avant un monde multipolaire caractérisé par l'émergence de centres de pouvoir et de sphères d'influence, la multiplication d'accords économiques bilatéraux ou régionaux, la disparition des monopoles de puissance de certains Etats donnant ainsi naissance à un nouvel ordre mondial. Le centre de gravité de l'économie mondiale s'est déplacé vers l'est et le sud. A ce titre, un rapport de l'OCDE a parlé d'un « basculement de la

[18] LE MOCI, « *Chine/Statut d'économie de marché : le oui mais… de l'Union européenne* », lettre confidentielle du MOCI n°205, 15 septembre 2016.

richesse[19]». Corrélativement, il semble que cette globalisation a signifié le déclin de la supériorité économique des Etats Unis et de l'Europe. Un nouvel ordre mondial bouleversant l'équilibre mondial établi dominé par les Etats Uni semble peu à peu se mettre en place.

Vingt ans après le triomphe de l'Amérique sur le bloc soviétique, Pékin semble être en mesure d'être une alternative à laquelle la plupart des pays occidentaux ne sont pas préparés. En accueillant pour la première fois le sommet du G20, le 11e sommet du groupe des 20, en septembre 2016 à Hanghzou, la Chine n'a pas caché sa volonté de prendre la tête du groupement des grandes puissances économiques se positionnant d'ores et déjà comme un moteur dans « *ce nouvel ordre mondi*al ». Les responsables du parti communiste chinois ont célébré le rôle de la Chine qu'ils ont présenté comme « *devant conduire l'économie mondiale vers l'avenir* ». Cette Chine communiste, première bénéficiaire de la mondialisation, s'inscrit dans une logique où elle est pleinement reconnue, logique dans laquelle Pékin pourrait prendre le pas sur les Etats-Unis pour diriger le nouveau prétendu « ordre mondial » : « *Le monde est au bord d'un changement radical, nous voyons comment l'Union Européenne est en train de se désintégrer, de même que l'économie américaine* », a déclaré Xi Jinping, à l'occasion du 95e anniversaire de la naissance du Parti communiste chinois.

Nonobstant cette déclaration, le tournant pour les américains est celui de la création d'une banque asiatique d'investissements pour les infrastructures BAII : banque Asiatique d'Investissement en Infrastructure, imaginée par Pékin comme une alternative aux grandes institutions internationales[20]. Symbole de la puissance américaine, le dollar commence aussi à subir les assauts de la monnaie chinoise. Le yuan devient une monnaie de règlement et de réserve dans un nombre croissant de pays, du Ghuan au Nigéria, en passant par l'Afrique du sud.

La conquête de l'espace maritime est une illustration de cette bataille pour la place de leadership et en particulier la réponse donnée par la Chine à la Cour Permanant d'Arbitrage sur le conflit en mer méridionale de Chine[21]. Depuis l'antiquité, la mer a toujours constitué un espace de jonction et de rapprochement des peuples. Le conflit sino-philippin est une illustration du fait que la Grande muraille tient tête au Pentagone et qu'elle rejette le monde unipolaire rêvé par les Etats-Unis en refusant l'ingérence américaine en Asie du Sud-est et par là même en renforçant son alliance stratégique avec la Russie.

[19] OCDE : « le basculement de la richesse mondiale : quelles implications pour les économies en développement ».
[20] Claude MEYER, « *Le succès éclatant, mais ambigu, de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures* », Le monde, juillet 2016.
[21] Cf. ANNEXE 5 : carte sur le conflit en mer méridionale de Chine.

Un nouvel ordre mondial avec de nouvelles alliances semble se dessiner avec une collaboration Chine/Russie pour contrer l'hégémonie américaine. Xi Jinping a déclaré « *ce ne sera jamais plus comme avant, dans 10 ans, nous aurons un ordre mondial, dont la clé sera l'Union de la Russie et de la Chine* ». Il a en effet appelé à créer une union avec la Russie, qui rendrait l'OTAN, *« sans pouvoir* » et « *mettrait fin aux élans impérialistes de l'Occident* ». De son côté, le président russe, Vladimir POUTINE, soutient depuis longtemps le développement d'une alliance militaire et économique avec la Chine, se référant au niveau de coopération actuelle comme « un partenariat stratégique profond. En atteste notamment le soutien militaire donnée par la Russie à la Chine relative à la décision d'arbitrage qui s'est engagée dans de grandes manœuvre dans le pacifique.

B-De la performance à la compétitivité

Avec la globalisation, les chaines de valeur mondiales ont transformé la façon dont les biens et les services sont produits. Les composants fabriqués dans un pays, par exemple sont assemblés dans un autre pays et vendus dans un troisième. Les technologies de l'information et de la communication ont permis de scinder la chaine de valeur dans une optique de réduction des coûts. La mondialisation des chaines de valeur s'est traduit par une fragmentation de la production réalisée en des lieux distincts dans une logique d'optimisation.[22]

La globalisation et en particulier l'intégration de la Chine avec ses importantes ressources a modifié la structure industrielle et a introduit une nouvelle dynamique. Elle a bousculé l'ordre économique établi tant au niveau macroéconomique que sectoriel. On est passé d'une logique de performance basé sur la recherche d'un résultat optimal à une logique de compétitivité, c'est dire l'aptitude d'un acteur à faire face à une concurrence effective ou potentielle. En effet, avec un monde dominé par le souci de la rentabilité économique, la compétitivité est apparue comme une nouvelle priorité.

Aussi, cette mondialisation des chaines de valeurs et la libéralisation des échanges a eu pour effet de créer de nouveaux défis et de nouvelles pressions concurrentielles pour les pays de l'OCDE. En particulier, l'un de ces défis concerne la façon de poursuivre dans la chaine de valeur dans le « *concert concurrentiel mondial* ». Cela suppose la mise en place d'une nouvelle stratégie et plusieurs lignes d'action ont été mises en place pour stimuler et soutenir le processus

[22] OCDE, « Progresser le long de la chaine de valeur : rester compétitif dans l'économie mondiale, en ligne, URL : http://www.oecd.org/fr/sti/ind/38558122.pdf.

d'innovation. En premier lieu, il peut s'agir de politiques de renforcement de l'attrait du pays. Le fait de connaitre les composantes de l'attrait du pays, d'exploiter ses points forts peut aider à tirer parti du processus de mondialisation et peut contribuer à attirer les investissements directs étranger. En second lieu, il peut s'agir de politique de l'innovation visant à renforcer la créativité des entreprises. Ces dernières peuvent contribuer à rehausser le niveau des connaissances et des technologies intégrées à la production et aux exportations et rendre ainsi les pays concurrents. En troisième lieu, il peut s'agir de politiques visant à améliorer les ressources humaines du pays. La mise à disposition d'une main d'œuvre qualifié peut épauler un glissement de l'activité économique vers des domaines à grande valeur ajoutée et pour devenir plus productive, l'économie peut nécessiter davantage de travailleur qualifié.

A titre d'exemple, pour faire face à cette économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France avait lancé en 2005 une nouvelle stratégie basée sur une politique industrielle des pôles de compétitivité[23]. Les pôles de compétitivité ont été créés pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité au premier rang desquels figure la capacité d'innovation, et pour développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs[24]. Il s'agissait de lieux qui par leurs activités économiques avaient un pouvoir d'attraction et d'impulsion dans des domaines spécifiques. La création des pôles de compétitivité visait à relancer une politique industrielle mise à mal par la mondialisation en créant une sorte d'écosystème capable de faire « *éclore l'innovation, facteur clé de la compétitivité* » et ce en complément d'améliorer l'attractivité de la France à l'international tout en essayant de diminuer le mouvement de délocalisation[25]. Récemment, dix ans après leur création, à l'heure du bilan, Emmanuel MACRON a estimé que « *les pôles de compétitive sont utiles à l'économie française et sont un dispositif important de notre politique économique et d'aménagement du territoire*[26]. » En dix ans, ils sont devenus des acteurs de premier plan dans l'accompagnement des entreprises ».

[23] SÉNAT, rapport d'information n°40 de Michel HOUEL et Marc DAUNIS, fait au nom de la Commission de l'économie, déposé le 14 octobre 2009, « les pôles de compétitivité : bilan et perspectives d'une politique industrielle et d'aménagement du territoire.
[24] Site du ministère de l'économie : http://competitivite.gouv.fr/politique-des-poles-471.html.
[25] Cf. ANNEXE 6 : les pôles de compétitivité en France.
[26] Intervention d'Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, évènement : 10 ans des pôles de compétitivité : http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/20577.pdf.

CONCLUSION

Fermée et isolée, l'Empire du Milieu s'est ouvert au monde à la fin des années 1970. Avec le phénomène de globalisation, il a reflété un territoire et une politique mise au service de l'émergence d'un nouvel acteur majeur du système mondial. En effet, l'émergence et récemment l'influence grandissante des pays émergents et en particulier de la Chine se sont imposées aux pays industrialisés sur la scène internationale. L'Occident découvre que l'occidentalisation ne se fait pas aussi naturellement sous son obéissance, c'est parce que la dynamique de la mondialisation les gagne rapidement, que nombre de nations sont peu à peu portées à se juger à même de compter : à mesure qu'elles s'intègrent dans le flux général en tant qu'acteurs de plein exercice et y prennent une part croissante, elles s'émancipent de la prépondérance occidentale. Par ailleurs, la globalisation est aussi de façon indirecte à l'origine de ce rapprochement entre la Russie et la Chine. Ce dernier s'explique par un but partagé entre ces deux Etats : l'avènement d'un monde multipolaire.

Nonobstant ces considérations, la distinction même de pays émergents semble s'essouffler. En effet, dans l'édition 2016 de ses indicateurs de développement, la Banque mondiale a pour la première fois renoncée à distinguer « *les pays en développement* », des pays « *développés »*, une catégorisation devenue obsolète selon l'institution[27]. Le terme n'est plus pertinent d'après elle dans la mesure où les pays en développement ne le sont plus. Il est plus pertinent de regrouper les pays par zones géographiques plutôt qu'en fonction de leurs revenus. En effet, désormais la banque mondiale préfère occulter ses classifications, « *la classification est un art et non pas une science* » et adresser ses objectifs en matière de développement à l'ensemble des pays du monde. Certains économistes ont proposé d'autres critères tel que le niveau d'étude des habitants ou le caractère novateur d'une économie, et notamment sur sa dynamique stratégique : s'agit-il dans un pays dans une dynamique d'innovation ou d'intimidation[28]? Sur ce dernier point, la catégorie à laquelle appartient la Chine reste posée.

[27] LE FIGARO, *« la banque mondiale ne parlera plus des parlera plus des pays en développement »,* avril 2016.
[28] Ibidem.

BIBLIOGRAPHIE

I-Articles et chroniques

- Philippe FREMAUX, « *Internationalisation* », Alternatives Economique, Poche, n°22, janvier 2006.
- Zaki LAIDI, « *Mondialisation et démocratie* », politique étrangère, 2001, volume 66, numéro 3.
- S.M LIPSET, « *Some Social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy* », American Political Science Review, vol. 53, 1959, p. 69-105.
- Jean-Louis THIEBAULT, « D*es économies émergentes ou des marchés émergents : le développement économique avec ou sans la démocratie »,* Revue internationale de politique comparée, 1/2011 (Vol. 18), p. 9-52.
- Günter SCHUBERT, « *La démocratie peut-elle coexister avec le Parti unique* ? », *Perspectives chinoises*, janvier - février 2003,
- Jean-Claude LIS, « *La mondialisation met elle la démocratie en danger ?* », le Huffington post, juillet 2013.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

- *« La Chine s'érige en championne du libre-échange face au protectionnisme de Trump »*, rubrique international, novembre 2016.
- *« La Chine au cœur de la mondialisation* », septembre 2012.
- *« Le succès éclatant, mais ambigu, de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures* », juillet 2016.

LE FIGARO

- « *Près de 80 pays accordent déjà le statut d'économie de marché à la Chine »,* rubrique économie, décembre 2016
- *« La banque mondiale ne parlera plus des parlera plus des pays en développement »,* avril 2016.

LE MOCI,

- « *Chine/Statut d'économie de marché : le oui mais… de l'Union européenne* », lettre confidentielle du MOCI n°205, septembre 2016.

II-Rapport

OCDE

- La mondialisation économique : origine et conséquences
- Progresser le long de la chaine de valeur : rester compétitif dans l'économie mondiale
- Le basculement de la richesse mondiale : quelles implications pour les économies en développement ».

SÉNAT

- SÉNAT, rapport d'information n°40 de Michel HOUEL et Marc DAUNIS, fait au nom de la Commission de l'économie, déposé le 14 octobre 2009, « les pôles de compétitivité : bilan et perspectives d'une politique industrielle et d'aménagement du territoire ».

ANNEXE

ANNEXE 1-La Chine et la mondialisation

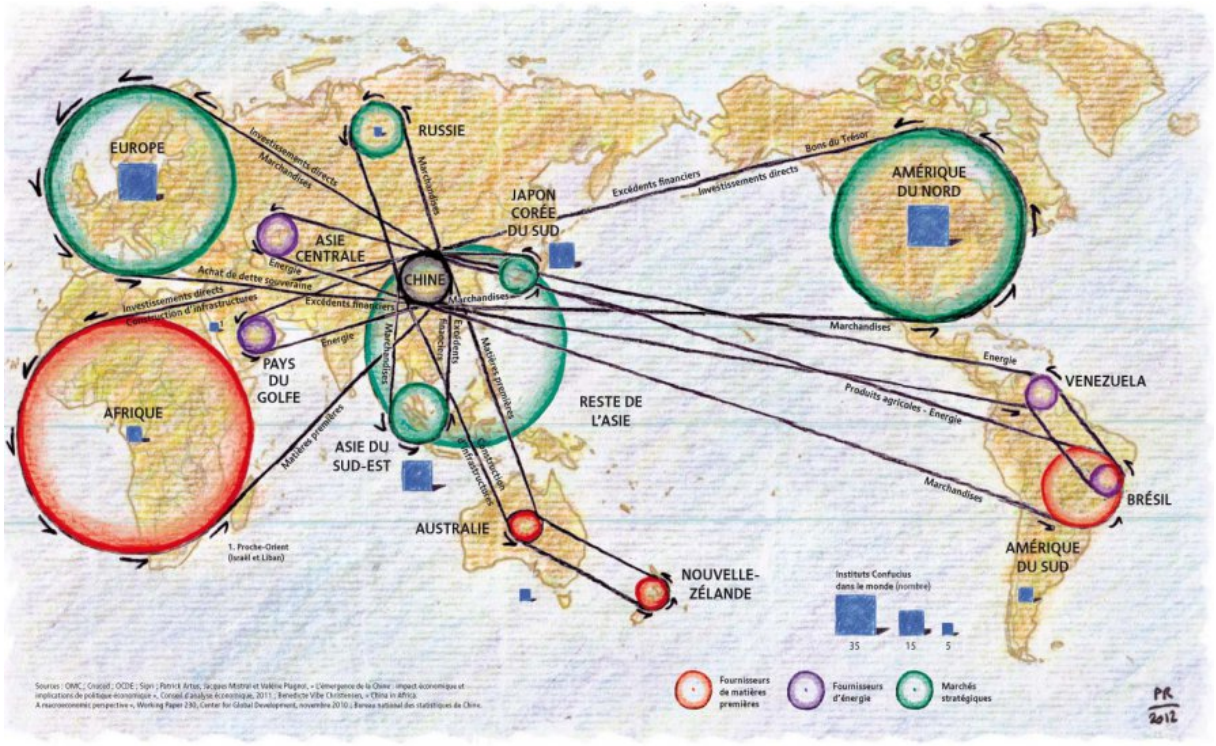

ANNEXE 2-Exportations et importations en Chine

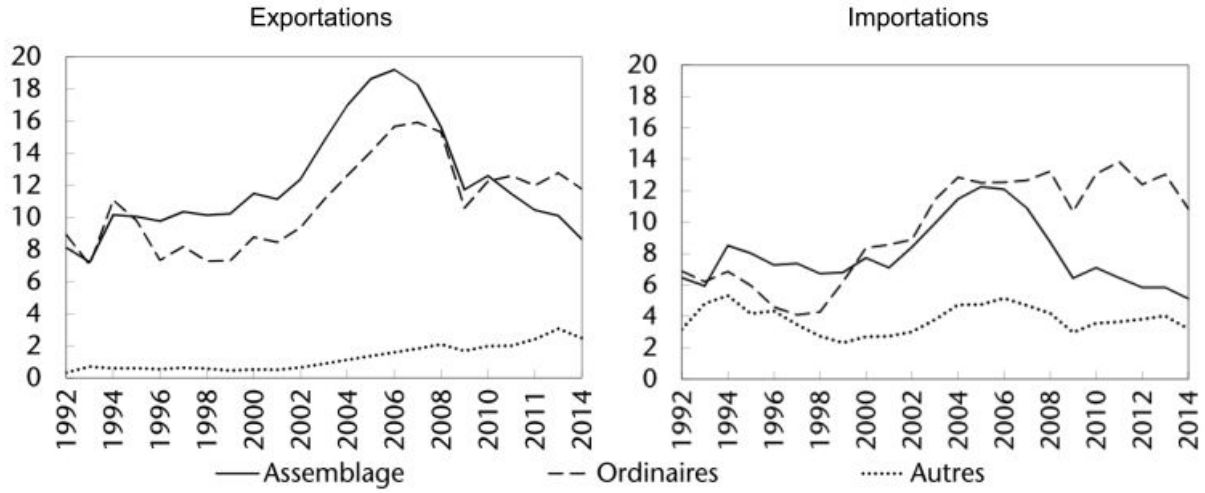

ANNEXE 3-La Chine et la démocratie

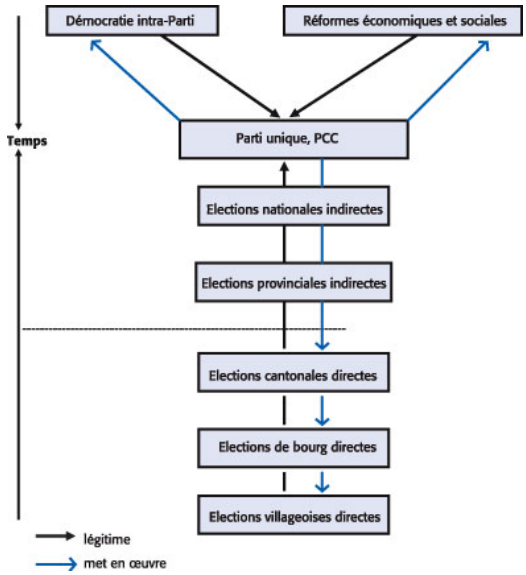

ANNEXE 4-Le décollage économique des pays émergents

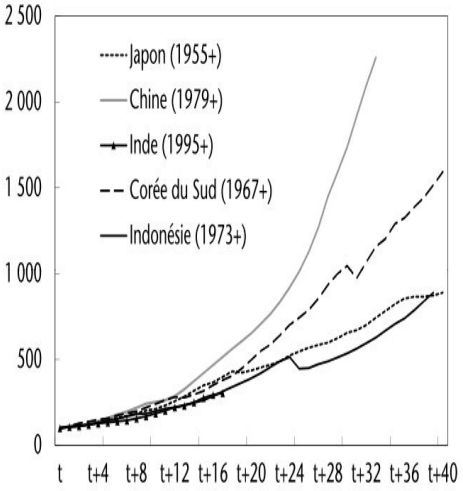

ANNEXE 5-Carte du conflit en mer de Chine méridionale

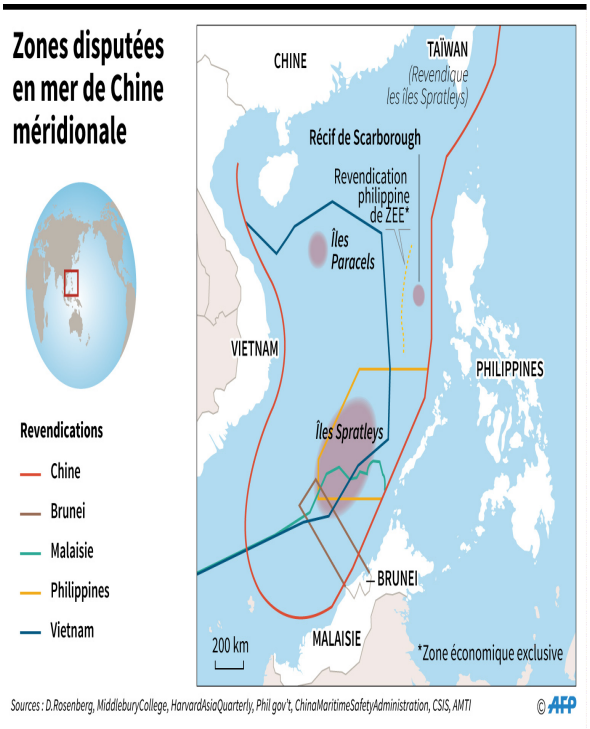
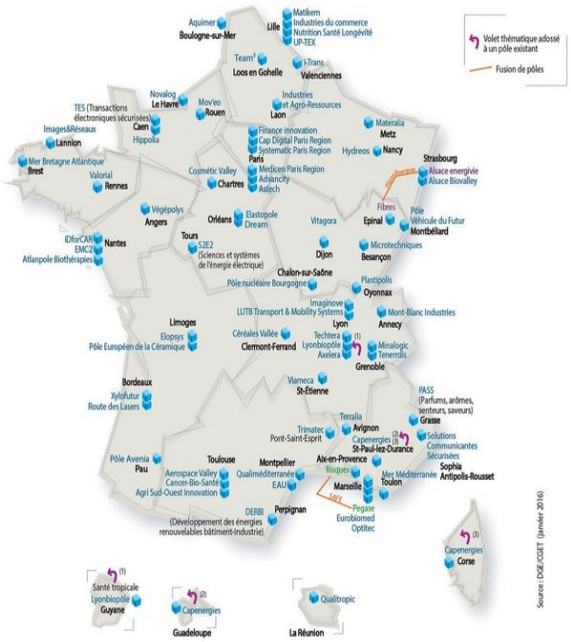
ANNEXE 6-Les pôles de compétitivité en France